

Contrats de développement sportif - Sport de haut niveau collectif et individuel - Attribution de subventions

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Le Conseil Municipal du 7 juillet 2005 a adopté de nouvelles dispositions pour le soutien aux clubs sportifs de haut niveau en instaurant des Contrats de Développement Sportif avec les clubs de sports collectifs et individuels.

Sur ces bases, la Commission Éducation-Sport réunie le 15 juin 2006 propose l'attribution de subventions aux clubs bisontins.

1 - Sports collectifs

Des contrats ont été conclus avec les 4 clubs, BBCD, ESB F, ESB M et BRC.

Ils prévoient la signature d'un avenant annuel précisant en fonction de la situation sportive et financière du club les engagements spécifiques de la Ville pour la saison à venir.

Pour la saison 2006/2007, les évolutions suivantes sont à prendre en compte :

➤ **ESB M**

L'équipe 1 n'a pas atteint son objectif de montée en D2 mais l'équipe 2 accède au niveau National 3.

Le club a rétabli son équilibre financier.

La subvention 2006/2007 correspond aux dispositions du Contrat de Développement Sportif et s'établit à :

* activités générales du club	60 K€
* équipe N1	40 K€
Total	100 K€

Versement en 4 acomptes de 25 K€.

➤ **ESB F**

L'équipe 1 finit 8^{ème} du championnat sans qualification européenne et perd donc le bénéfice des 50 K€ liés au statut européen.

L'équipe moins de 18 ans est championne de France.

Le club a entamé son redressement financier prévu sur 3 ans.

Conformément aux dispositions du Contrat de Développement Sportif, la subvention 2006/2007 s'établit à :

* activités générales du club	110 K€
* équipe D1	200 K€
Total	310 K€

Versement en 4 acomptes de 77,5 K€.

➤ **BRC Football**

A l'issue de la saison, la SASP cesse ses activités et l'équipe 1 qui se maintient en CFA redevient gérée par l'association avec l'ensemble des activités du club, équipes jeunes et secteur amateur compris, l'équipe est maintenue en CFA2.

L'association a apuré ses dettes et présente un équilibre financier.

Un nouveau Contrat de Développement Sportif est à conclure avec la seule association.

Il reprend les engagements précédents de la Ville auprès de l'Association BRC Football soit une subvention de 180 k€.

L'aide à l'équipe CFA était précédemment apportée au club via un contrat de prestations «communication et achat de places» conclu avec la SASP pour un montant de 160 K€ tenant compte du paiement d'une redevance annuelle d'occupation des équipements sportifs d'un montant de 60 K€.

La redevance est supprimée dès lors que l'activité du club redevient intégralement associative.

Le soutien net à l'équipe CFA de 100 K€ est reconduit et attribué sous forme d'un complément de subvention qui porte l'aide annuelle au BRC FOOT pour la saison 2006/2007 à 280 K€.

* activités générales du club	180 K€
* équipe CFA	100 K€
Total	280 K€

Versement en 4 acomptes de 70 K€.

➤ **BBCD**

L'équipe 1 du BBCD a fini 1^{ère} de la saison régulière et accède directement en Pro A.

Le club a élaboré une stratégie afin de dégager les moyens nécessaires à un maintien durable en Pro A afin de postuler en 2009 à la future Ligue Nationale de Basket réservée à une élite de 14 clubs français.

Dans ce cadre, et en conservant pour l'heure le statut d'association type loi 1901, il présente un plan de développement dont une première étape en 2006/2007 prévoit un passage du budget global du club de 1,5 M€ à 2,2 M€.

L'augmentation de 750 K€ est assurée par :

- les partenaires privés pour 50 %,
 - les collectivités locales pour 50 % soit 350 K€, la Ville s'engageant pour la moitié de la somme soit 175 K€, le reste étant partagé entre le Département et la Région de Franche-Comté.

Cette augmentation porte la subvention 2006/2007 de la Ville à un montant de 525 K€, soit :

* activités générales du club	120 K€
* équipe Pro A	405 K€
Total	525 K€

Versement en 4 acomptes de 131,25 K€.

2 - Sports individuels

Au titre de ce programme de subventions, l'aide aux clubs est déterminée par :

- un barème de calcul à partir de plusieurs critères : sportifs inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau, résultats obtenus par les athlètes et les équipes,

- un montant défini en fonction du projet développé par le club dans les domaines de la détection et de la formation des jeunes, de l'organisation de manifestations et en fonction de son implication dans la vie locale et les actions d'éducation et d'insertion par le sport.

Le Conseil Municipal du 18 mai 2006 a adopté l'attribution du premier versement des subventions calculé sur barème, en fonction des inscrits sur listes et des résultats obtenus au cours de l'année 2005 par les athlètes et les équipes des clubs de sports individuels.

Le deuxième versement est établi sur la base des projets élaborés par les clubs et s'établit comme suit :

Clubs	Disciplines	2005	2006		
		Rappel	Premier versement	Deuxième versement	Total
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	7 675 €	5 200 €	5 000 €	10 200 €
Amicale Motocycliste	Motocyclisme	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €
ASA Séquanie	Automobile	1 700 €	200 €	0 €	200 €
ASPTT TT	Tennis de table	1 400 €	500 €	0 €	500 €
ASPTT Athlé	Athlétisme	400 €	0 €	0 €	0 €
ANB	Natation	4 900 €	2 400 €	8 000 €	10 400 €
Balise 25	Course d'orientation	7 775 €	3 975 €	600 €	4 575 €
Besançon Triathlon	Triathlon	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €
BSC	Curling	4 325 €	3 850 €	0 €	3 850 €
BRC Escrime	Escrime	500 €	1 200 €	1 000 €	2 200 €
BUC Escrime	Escrime	400 €	400 €	0 €	400 €
Centre École Parachutisme	Parachutisme	9 950 €	5 663 €	1 000 €	6 663 €
Centre Handicapés P. CROPPET	Équitation	0 €	3 000 €	0 €	3 000 €
CPB	Lutte	17 300 €	19 300 €	6 000 €	25 300 €
Doubs Sud Athlé	Athlétisme	18 300 €	17 075 €	11 700 €	28 775 €
Franche-Comté Judo	Judo	18 350 €	27 850 €	2 000 €	29 850 €
IKS ASEP	Karaté	950 €	550 €	0 €	550 €
Karaté Sport 25	Karaté	7 725 €	2 800 €	0 €	2 800 €
La Française	Haltérophilie	15 950 €	10 250 €	6 600 €	16 850 €
La Saint-Claude	Gymnastique	10 500 €	2 000 €	11 000 €	13 000 €

Clubs	Disciplines	2005	2006		
		Rappel	Premier versement	Deuxième versement	Total
PKA	Karaté	1 225 €	400 €	0 €	400 €
SNB Canoë-Kayak	Canoë-Kayak	17 250 €	10 313 €	2 000 €	12 313 €
TGB	Tennis	4 500 €	2 200 €	0 €	2 200 €
Besançon Gymnastique Rythmique	Gymnastique rythmique	0 €	2 000 €	3 000 €	5 000 €
ROB	Boxe anglaise	0 €	1 625 €	0 €	1 625 €
PSB Judo	Judo	800 €	400 €	0 €	400 €
Total		151 875 €	125 151 €	57 900 €	183 051 €

En cas d'accord, la dépense correspondant au versement du premier acompte pour les clubs de sports collectifs (303 750 €) et au deuxième versement pour les clubs de sports individuels (57 900 €), soit 361 650 € au total, sera prélevée au chapitre 65.40/6574. 4824 CS 20200 qu'il conviendra d'abonder par les transferts de crédits suivants :

* 88 000 € en provenance du chapitre 011.40/6042.90012 CS 20300,

* 24 551 € en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022 du Budget Primitif 2006.

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider l'attribution des subventions 2006 aux clubs de sport de haut niveau,
- décider du versement du premier acompte pour les clubs de sports collectifs :

o ESB M	25 000 €
o ESB F	77 500 €
o BRC	70 000 €
o BBCD	131 250 €

- décider du deuxième versement pour les clubs de sport individuels pour un montant total de 57 900 €,

- autoriser M. le Maire à signer le nouveau Contrat de Développement Sportif avec le BRC Association, les avenants 2006/2007 avec les 4 clubs de sports collectifs de haut niveau et les Contrats de Développement Sportif et les avenants 2006/2007 avec les clubs de sports individuels,

- autoriser les transferts de crédits mentionnés.

«M. Patrick BONTEMPS : Juste pour rappeler la mise en place de ces contrats de développement sportif à l'issue d'une saison extrêmement compliquée, extrêmement difficile avec une crise financière grave et qui mettait même en péril les clubs. L'idée des contrats de développement sportif était donc de contractualiser sur 3 ans un projet de club avec des avenants annuels qui permettent d'adapter effectivement notre soutien aux clubs en fonction d'un certain nombre de critères dont notamment bien sûr le niveau d'évolution des clubs. En plus de ces niveaux définis, nous avons également mis en place un

contrôle de gestion extrêmement sévère puisque nous prévoyions qu'en début de saison les clubs devaient nous présenter leurs budgets prévisionnels et que nous devons les valider avant de les adresser aux autorités sportives, et qu'en cours de saison nous avons à mi-parcours un examen de situation très précis et encore deux autres rencontres avec les clubs pour un suivi financier. Et je dois dire que nous avons pu effectivement durant cette année avoir ce suivi important et donc pouvoir vérifier régulièrement la situation des clubs. Aujourd'hui nous avons à voter cet avenant pour la saison 2006-2007 pour les 4 clubs : l'ESBM, le BRC, l'ESBF et le BBCD.

Sur le plan sportif, la situation est malheureusement différente pour tous les clubs ; l'ESBM n'a pas atteint son objectif qui était la montée en D2, toutefois l'équipe 2 accède en Nationale 3, donc nous sommes chiffrés pour chiffrés dans les prévisions que nous avons prévues et avec un total de 100 000 €.

Simplement aussi, j'ai omis de dire que ce que nous avons voulu dans nos contrats de développement sportif, c'était éviter de mettre en péril le fonctionnement global du club en ne finançant que l'équipe première et c'est pourquoi vous voyez les deux sommes apparaître, l'activité générale pour tous les clubs mais pour l'ESBM à hauteur de 60 000 € et la part subvention pour la N1.

Là aussi je crois qu'il faut rendre hommage au Président DARDELIN parce qu'il a réussi à rétablir l'équilibre financier du club sur 4 ans et les comptes qui nous ont été présentés en fin de saison sont en équilibre.

Pour l'ESBF, malheureusement la saison sportive est plus compliquée puisque ce club, l'équipe phare ne finit qu'en 8^{ème} position du championnat, ce qui ne lui permettra pas d'être européen et donc tel que le contrat le prévoyait, nous ne pourrions lui attribuer les 50 000 € liés à ce statut européen. Néanmoins il était prévu également dans notre contrat de développement sportif une prévision de redressement de la situation financière sur 3 ans, ce qui est en cours de réalisation pour partie. Toutefois là encore on ne peut pas dire que nous soyons à l'aube du redressement puisque le club devra encore se rendre à Paris demain pour présenter à nouveau ses comptes à la CNCG et comme l'an passé j'accompagnerai le club pour faire valoir l'importance pour la Ville de Besançon de l'équipe ESBF et tout le soutien qu'on veut lui apporter. Là on retrouve effectivement aussi les sommes proposées avec d'une part l'activité générale du club et l'équipe première, le tout pour 310 000 €.

La situation du BRC est totalement différente puisqu'il existait une SA qui va cesser son activité. Sur le plan sportif là aussi il faut saluer les résultats globaux du club, d'abord le maintien de l'équipe première en CFA et également le maintien de l'équipe 2 en CFA 2 puis surtout un certain nombre de très très bons résultats au niveau des jeunes, ce qui montre bien la vitalité de ce club. Là aussi l'objectif de l'année passée était de ne pas mettre en péril cette association. Aujourd'hui elle existe, elle a des résultats et surtout là aussi elle présente un équilibre financier. Je crois qu'on peut là aussi féliciter le Président DIAZ qui a donc géré le club amateur et qui, avec la disparition de la SASP, s'occupera de l'ensemble du BRC puisque l'équipe CFA rejoindra l'ensemble du club. Là aussi, nous allons retrouver l'ensemble des budgets, l'équipe CFA avait un budget de 160 000 € sachant que nous demandons une redevance annuelle d'occupation des équipements sportifs qui disparaîtra dans notre relation avec la SA, donc au total 280 000 €.

Enfin, le BBCD qui est notre fierté, on peut le dire. Aujourd'hui le sport de haut niveau est à la fête et le BBCD accède à la Pro A alors que ce n'était pas son objectif. Là aussi quand Jacques THIBAUD que nous devons remercier a repris les rênes du club alors que le club était sans président, l'objectif était d'abord de retrouver une sérénité et de maintenir ce club à un bon niveau de Pro B. Eh bien grâce à son travail, grâce aussi à un recrutement judicieux de son entraîneur et une équipe soudée, le BBCD accède à la Pro A. Par rapport au contrat de développement sportif qui n'avait pas prévu cette accession, nous avons eu une discussion avec le club, et Jacques THIBAUD et le club nous ont fait une proposition

d'accompagnement du club pour la Pro A à hauteur d'un budget de 1,5 M€ à 2,2 M€ en précisant que puisqu'il s'agissait de sport professionnel, il fallait que les partenaires privés apporte 50 % du supplément pour l'accession en Pro A. Donc c'est une proposition de 750 000 €, les partenaires privés assurent 50 % et il est demandé aux collectivités d'assurer les autres 50 %. La Ville bien entendu pour laquelle il s'agit de son club phare dans un Palais des Sports rénové, a décidé de prendre pour sa part 50 % de cet effort, ce qui donne : activité générale du club : 120 000 € plus équipe Pro A : 405 000 €, soit un total de 525 000 €.

Au titre du sport individuel, on a effectivement voulu aussi pour le sport de haut niveau individuel traduire notre relation avec les clubs au même niveau, c'est-à-dire avec des contrats de développement sportif. Les critères qui ont été retenus, c'est les inscriptions des sportifs sur les listes ministérielles de haut niveau, les résultats obtenus par les athlètes mais aussi les résultats obtenus par les équipes et enfin également on tient compte maintenant des résultats des équipes jeunes. L'idée générale de cette relation avec les clubs, c'est d'éviter les aléas des résultats sportifs et d'avoir des subventions qui varient d'une année sur l'autre de façon importante. Et puis il apparaît également dans ces contrats de développement sportif une notion de projet dans un certain nombre de domaines : détection, formation de jeunes, organisation de manifestations qui a une part importante dans la subvention. Vous avez le détail de tous les clubs de sport individuel qui bénéficient de notre aide avec un premier versement au début de l'année et le deuxième versement qui doit avoir lieu prochainement. C'est là-dessus que vous devez vous prononcer et cela correspond essentiellement à la part projet des différents clubs. Voilà les subventions au sport de haut niveau avec les détails de ce que nous aurons à verser comme premier acompte au sport collectif.

M. LE MAIRE : Je te remercie. Je voudrais saluer dans la salle le Président du BBCD Jacques THIBAUD et le Président du BRC Vincent DIAZ parce que je crois qu'effectivement notre ville, dans le milieu sportif, a connu des moments difficiles l'année dernière et je crois que nous avons trouvé en face de nous des partenaires dans les clubs qui ont retroussé les manches pour éviter que nous soyons en grande difficulté. Quand on connaissait la situation il y a un an et qu'on l'analyse aujourd'hui, on se rend compte qu'il y a eu beaucoup de choses et beaucoup de bonnes choses ont été faites même si on a des difficultés que j'estime passagères pour l'instant au niveau du hand féminin. Je crois que ça c'est le résultat de personnes qui ont voulu assainir les choses, avoir des rapports clairs avec les collectivités puisqu'il n'y a pas uniquement la Ville, il y a aussi la Région et le Département. En plus il y a de bons résultats. Celles et ceux qui sont à la tête de ces clubs maintenant ont montré leur qualité de gestionnaire, je pense qu'il n'y a jamais eu de discours faussé, de dissimulation. Maintenant on est dans une bonne situation et je me réjouis que nous sortions des difficultés même si dans le domaine du sport rien n'est jamais totalement acquis. Si l'on regarde la situation de certains clubs l'année dernière et qu'on regarde la situation aujourd'hui, c'est quelque part inespéré. Bravo aux clubs et je crois qu'on est fier d'avoir des équipes qui marchent à Besançon, qui font des résultats, c'est important pour la Ville. Éric s'en va mais il m'a dit de dire qu'il apportait son soutien à cette démarche. Il ne fuit pas et il a donné son pouvoir à Françoise PRESSE, je le dis afin que ce départ-là ne soit pas mal interprété. Il part parce qu'il a des consultations à faire, il va voir des patients, et je tenais à le dire.

M. Jean ROSSELOT : Je voulais simplement dire au nom de notre groupe et de l'opposition même...

M. LE MAIRE : Toute l'opposition alors ? UMP - UDF et MPF ?

M. Jean ROSSELOT : Oui assez large sur ce sujet finalement qui est très consensuel que l'année dernière...

M. LE MAIRE : Ça ne l'a pas toujours été.

M. Jean ROSSELOT : ...dans une certaine solennité nous avons refondé les rapports de la Ville avec les clubs, dans un rapport de confiance réciproque. Et effectivement, comme l'a dit Patrick BONTEMPS on peut se féliciter du comportement, de l'attitude et de l'action des responsables du club. On espère qu'ainsi avec ce soutien mais aussi avec leur activité extrêmement positive, le rapport de la Ville et des sports de haut niveau sera pérennisé comme il l'est aujourd'hui et bien reparti.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, je vous remercie. Marie-Odile, sur un ton identique j'imagine.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Non, je suis désolée mais j'ai quelques petites choses à dire même si je m'associe à certains compliments. Je suis un peu ennuyée parce que je pense que là non plus on ne pourra pas dissocier les deux points. J'interviens sur le premier point c'est-à-dire le sport collectif. Il y a un an à un jour près on nous expliquait que la Ville avait besoin de ces 4 clubs de haut niveau et qu'elle ne pouvait pas choisir entre eux. En conséquence il nous était présenté un plan de financement défini comme suit : un engagement maximum total de 1,3 M€, un niveau de compétition associé à un budget moyen maximum par club, la ligue 2 pour le BRC, Pro B pour le BBCD, D1 et statut européen pour l'ESBF et D2 pour l'ESBM et un niveau d'engagement maximum de la Ville par club basé sur ce budget moyen. Dans 1,3 M€ était également comptée la prise en charge des déficits antérieurs déclarés par certains clubs. Ainsi la somme de 140 000 € versée dans ce cadre au BRC pour la saison 2005 - 2006 permettait d'envisager ensuite une montée en ligue 2. Je m'étais interrogée à l'époque sur la structure de ces fameux budgets moyens en particulier sur la part revenant aux rémunérations. Je pense en effet que si le sport de haut niveau a toute sa place dans notre société, il est pertinent de s'opposer à certaines dérives dans ce domaine, ici aussi l'éventail des salaires a quelquefois une indécence inacceptable. Depuis lors certains clubs n'ont pas atteint le niveau maximum escompté, ce qui de fait réduit notre engagement financier à leur égard. De ce point de vue, le rapport présenté est cohérent avec celui de l'an dernier. En revanche le BBCD a dépassé tous les espoirs en accédant en Pro A.

M. LE MAIRE : Qui s'en plaindrait ?

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Je ne m'en plains pas. Il nous est donc proposé d'aller au-delà du budget défini l'an dernier. Cette proposition me paraît contestable à plusieurs points de vue, d'abord parce que cela remet en cause une décision prise il y a tout juste un an, il s'agit d'un exemple qui risque d'entamer notre crédibilité. Ensuite parce que si les économies réalisées sur les autres clubs cette année nous permettent de le faire, d'heureuses surprises peuvent arriver pour eux aussi. Allons-nous alors à nouveau augmenter le budget ou faudra-t-il espérer une relégation des autres ? Enfin on nous parle d'un budget de 2,2 M€ pour ce niveau de compétition ; mes notes de l'année dernière, elles, font état d'un budget de 3,3 M€ pour le même niveau, qui croire ? La demande actuelle n'est-elle qu'une première étape, un test ? Ne va-t-on pas nous solliciter à nouveau dans peu de temps ?

De plus je constate que dans ce rapport, nous ne sommes sollicités que sur notre contribution financière comme si c'était notre seul rôle. Ce n'est pas ainsi que je conçois ni la politique sportive de la Ville, ni le terme de partenariat. Les projets de formation et d'action éducative sont effectivement mentionnés dans les projets de contrats annexés mais aucun point d'étape n'est fait sur ces sujets dans le rapport qui nous est soumis. Devons-nous considérer qu'il s'agit de questions subsidiaires ? Certes le rayonnement et l'attractivité ont de l'importance mais l'avis des habitants aussi. L'an dernier j'avais dit «pouce» et je m'étais abstenue, cette année je dis que je ne joue plus et je voterai contre.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, j'interviendrai en complément de Jean ROSSELOT. Nous avons donc l'an dernier, dans un contexte de crise et d'urgence, voté cette évolution importante de la politique sportive de la Ville. Nous avons dit oui avec réserve sur l'évolution. Donc là aujourd'hui globalement l'évolution est satisfaisante et je vous rejoins sur les félicitations aux dirigeants et je pense qu'on peut aussi évoquer Claude COURGEY qui s'est fortement engagé au BRC.

Sur le plan sportif, on a cette performance du BBCD, le début de redressement sportif du BRC, les perspectives de l'ESBM. Pour l'ESBF vous avez évoqué la difficulté actuelle mais j'y vois plutôt une crise de croissance et tous ces clubs quand même mettent l'accent sur la politique de jeunes, ce qui je pense, à terme est quand même intéressant pour la Ville. Sur le plan financier, ce qui m'a paru satisfaisant, c'est que l'équipe dirigeante actuelle de l'ESBF devant les difficultés a dit vouloir avant tout faire appel au privé donc on reste quand même dans un contexte où les collectivités ne seront pas éternellement là pour boucher des trous.

Après, ce qui pose un peu question, c'est l'avenir de la relation avec le BBCD puisqu'on parle de statuts d'association qui ne dureraient pas éternellement et quand on sait comme ça a été complexe avec le BRC dans le passé, quand la SAS a été créée, le BRC a eu moins qu'il n'aurait pensé suite au passage à un autre mode de relation avec la Ville, je suis assez interrogatif sur l'avenir des relations avec le BBCD. D'autre part je ne suis pas entré dans le détail des calculs mais je voudrais savoir comment on arrive au fait qu'entre un club de division 1 féminin et un club de Pro A masculin, il y ait une différence de 1 à 2 ?

M. LE MAIRE : Ça vient peut-être du prix des joueurs.

Mme Nicole WEINMAN : Monsieur le Maire, je suis un peu surprise de la réaction de Marie-Odile parce que je veux vous dire une chose : il y a un mois de cela je n'aurais pas parié un kopeck sur l'arrivée ou la montée de l'équipe de France au niveau du Mondial et si on avait demandé à ce moment-là de remettre un petit peu plus à la poche, après leur première victoire pour leur permettre de se maintenir à ce niveau, d'aller un petit peu plus loin, tout le monde aurait mis la main à la poche. Le BBCD c'est comme nos bleus, ils jouent en bleu aussi.

M. LE MAIRE : C'est allez les bleus !

Mme Nicole WEINMAN : Il ne faut pas en plus les suspecter les uns les autres, les 4 clubs d'ailleurs, de ne pas remplir leur rôle. Je crois qu'ils jouent leur rôle au sein de la société d'accompagnement des jeunes, d'éducation, de lutte contre la violence. On les voit régulièrement, quelles que soient les équipes, jouer avec les gamins du quartier ou les accompagner. Je comprends cette réticence, peut-être cette réserve, mais je crois qu'il faut quand même qu'on leur fasse a priori confiance. Et je vais me réjouir aussi que l'UMP-MPF, malgré quelques réserves, décide de soutenir définitivement le sport à Besançon.

M. LE MAIRE : Vous avez raison Nicole parce que je pense qu'en matière sportive, je le disais tout à l'heure, on n'est jamais sûr de rien et quelquefois il faut prendre des risques. C'est vrai que l'année dernière, il y a un an jour pour jour, pour parler par exemple du BBCD, qui aurait pensé un instant que le club serait cette année effectivement en Pro A. Pour le foot, les choses ont été difficiles, j'ai reçu Vincent DIAZ, je vais associer aux remerciements Claude COURGEY qui a été là aussi un partenaire correct, loyal et je crois que nous apprécions cela. Chaque président de club, quand nous le rencontrons, expose ses difficultés de président de club, moi j'expose mes difficultés de Maire avec des finances qui ne sont pas extensibles à merci, Patrick expose ses difficultés ; ce que je voudrais vous dire, c'est qu'il y a eu un bon dialogue et il n'y a pas de surenchère, il y a un bon contact et effectivement il faut prendre des risques. Quand en début de semaine j'ai réservé l'écran géant pour dimanche, je ne savais pas que nous serions effectivement en finale. Aujourd'hui je suis très heureux de l'avoir fait, j'ai pris un risque, j'ai parié que la France serait en finale, nous avons donc gagné. Si on regarde bien, si nous n'avions pas eu cette politique volontariste l'année dernière, je ne sais pas dans quel état seraient le foot, le basket, le hand. Aujourd'hui, ce n'est pas parce que le hand féminin a des difficultés qu'on va les abandonner parce qu'une politique sportive, je le dis souvent, ce n'est pas une politique de communication. Certaines collectivités font ou ont fait des politiques de communication, c'est-à-dire on donne quand on gagne, c'est bien, mais quand on ne gagne plus, on ne donne plus. Nous, nous voulons être constants, nous voulons effectivement faire en sorte qu'il y ait des politiques sur plusieurs années et Patrick va te le dire, pour le BBCD le budget évoqué est une première tranche et une montée en puissance est effectivement prévue, elle n'est pas du tout

cachée. Il y a un engagement pris pour une montée en puissance pour qu'on ait un club qui soit en Pro A et puis c'est vrai qu'on peut être satisfait que dans notre Palais de Sports il y ait quand même deux belles équipes parce que l'ESBF reste toujours une belle équipe.

M. Patrick BOURQUE : En matière de commerce, de mondialisation, de libéralisme, plus on va acheter des produits loin, en Chine ou ailleurs, moins ils coûtent cher. En matière de sport, les recruteurs vont faire leur emplette aussi mondialement et en général plus ils vont loin plus c'est cher. C'est un peu l'inverse. Je ne sais pas combien il y a de sportifs étrangers au BBCD mais comme je suis assez pour relocaliser l'économie, je serais assez pour relocaliser aussi les sportifs et je pense que les sportifs locaux seraient aussi éducatifs que les sportifs qui viennent de l'autre bout de la planète.

M. LE MAIRE : Il y a des joueurs au BBCD qui ne sont pas forcément des grands blonds frisés et qui sont aussi des Français, on en a même dans notre Conseil Municipal.

M. Patrick BOURQUE : Qu'ils soient noirs ou blonds, ce n'est pas la question, mon intervention portait sur le coût des recrutements. Je m'abstiendrai donc sur ce rapport en raison du coût du BBCD.

M. Patrick BONTEMPS : Je répondrai simplement à Marie-Odile qui ne voit pas tout à fait les choses comme elles sont. Dans la relation que nous avons construite avec le BBCD, nous avons expliqué que si le club devait accéder à un plus haut niveau, ça ne pouvait être en aucun cas les collectivités territoriales et la Ville de Besançon qui soient les partenaires, qui apportent au BBCD ce dont il avait besoin. Et le projet que nous a présenté le BBCD c'est bien cela, c'est un projet par tranches sur trois ans pour arriver à ces 3,3 M€ de budget nécessaires à un club de Pro A, l'effort que le BBCD va faire et le BBCD ira chercher une participation chez les partenaires privés égale à la moitié de ce dont il a besoin en plus par an, c'est-à-dire qu'il y a là un engagement fort du BBCD et c'est dans cet esprit-là que nous avons effectivement donné notre accord au BBCD sur les trois ans à venir avec différents niveaux en fonction des années à venir pour arriver aux 3,3 M€.

Et l'autre contre-vérité et je pense que là tu devrais t'intéresser un peu plus au sport, c'est en particulier avec le BBCD que nous avons le plus de relations d'animation dans les quartiers. Il existe une manifestation qui s'appelle le street tour qui est une manifestation organisée avec le BBCD dans les quartiers autour du basket de rues et autour des pratiques de musique actuelle. Donc je crois que c'est là vraiment une contre-vérité. Nous avons voté ici un dispositif qui s'appelle place au sport et qui permet justement à tous les clubs et notamment les 4 clubs de haut niveau de venir faire des actions d'animation dans les quartiers».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 2 et du Budget, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre et 4 abstentions dont 3 élus du groupe communiste), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2006.